



TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION  
**DES PERSONNES AÎNÉES**  
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

## **Personnes aînées et habitation**

**Synthèse des rencontres territoriales ayant eu lieu entre les mois de novembre 2015 et janvier 2016 et analyse des réponses au sondage ayant été mené au cours de la même période**

**Document présenté aux membres  
du conseil d'administration**

**Lili Germain, agente de projet  
Avril 2016**

# Table des matières

Table des matières .....	2
Introduction.....	4
Bilan des rencontres territoriales.....	5
Rencontres à Rouyn-Noranda .....	5
Rencontres à Senneterre.....	7
Rencontres à Amos.....	8
Rencontre à La Sarre.....	10
Rencontres à Val-d'Or .....	12
Rencontre Malartic.....	13
Qu'en est-il du Témiscamingue? .....	14
Analyse des réponses au sondage.....	18
Lieu de résidence .....	18
Sexe et groupes d'âge.....	19
Revenu .....	20
Mode de vie .....	21
Activité principale.....	22
Être à la retraite .....	23
Faire du bénévolat .....	23
Tenir maison.....	23
Mode d'occupation du logement.....	24
Genre d'habitation .....	25
Demeurer chez soi le plus longtemps possible.....	26
Déménagement au cours des 24 derniers mois.....	28
Déménagement prévu au cours des 24 prochains mois.....	30
État de santé.....	31
Soutien des proches.....	32
Activités sociales .....	35

Annexe 1 Liste des présences.....	37
Table locale de Rouyn-Noranda.....	37
Table locale de Senneterre et autres organismes.....	37
Table locale d'Amos et autres organismes.....	38
Table locale de La Sarre et autres organismes.....	38
Table locale de Val-d'Or et autres organismes.....	39
Table locale de Malartic et autres organismes.....	40
Annexe 2 Sondage.....	41
Annexe 3 Tableaux divers.....	46

# Synthèse des consultations menées entre l'automne 2015 et janvier 2016

## Introduction

Afin de s'adapter aux réalités liées au vieillissement de la population, de permettre aux aînés de la région d'avoir un milieu de vie décent et de favoriser leur maintien à domicile, la Table régionale de concertation des personnes aînées de l'Abitibi-Témiscamingue a amorcé en 2015 un chantier autour de la thématique de l'habitation. Pour alimenter cette réflexion, un état de situation touchant les personnes aînées et l'habitation a été réalisé. Il est accessible sur le site Web ([www.ainesat.org](http://www.ainesat.org)).

Des rencontres se sont tenues dans les territoires de MRC pour présenter les grandes lignes de cette recherche et échanger sur les réalités et les besoins des personnes aînées au regard de l'habitation. Dans ce cadre, 92 personnes ont participé aux discussions lors de rencontres avec 7 tables locales, incluant de nombreux organismes locaux également présents. De plus, 83 personnes habitant dans des résidences privées pour aînés ont été rencontrées. L'objectif était de leur faire remplir un sondage, aussi disponible en ligne, et de cueillir leurs préoccupations. Deux clubs de l'âge d'or ont par ailleurs été visités, permettant de présenter la démarche à 165 personnes et de leur faire remplir le questionnaire. Enfin, 25 professionnels œuvrant au sein du CLSC ont été rencontrés à Amos. En tout, ce sont donc 365 personnes qui ont été rencontrées et 432 sondages ont été remplis.

### Personnes rencontrées entre novembre 2015 et janvier 2016

	Tables locales	Résidences privées	Clubs de l'âge d'or	CLSC Les Eskers
Rouyn-Noranda	14	30		
Senneterre	11	16		
Amos	15	12		25
La Sarre	16			
Val-d'Or	18	25		
Malartic	18		85	
Rivière-Héva			80	
Total	92	83	165	25
	365			

Il importe de noter que le Témiscamingue ayant fait l'objet d'une recherche relative à l'habitation chez les personnes aînées au cours des mois précédents la démarche de la Table régionale, il a été convenu de ne pas solliciter à nouveau la population de ce territoire. La synthèse des échanges ayant eu lieu à ce sujet en juin 2015 a toutefois été intégrée au présent document.

# Bilan des rencontres territoriales

Les questions suivantes ont été posées lors des rencontres :

- Quels sont les motifs pouvant pousser les personnes âgées à quitter leur maison, leur logement?
- Quels sont les éléments pouvant faire en sorte qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible?
- Comment assurer une transition harmonieuse vers un autre lieu de résidence?

La synthèse des réponses obtenues est présentée ci-dessous. La liste des personnes ayant participé aux rencontres est disponible en Annexe 1.

## Rencontres à Rouyn-Noranda

### Les motifs pour quitter sa maison, son logement

La perte d'autonomie peut entraîner l'obligation de quitter sa maison ou son logement. Dans un couple, la perte d'autonomie d'une personne peut accélérer la perte d'autonomie de l'autre et forcer les gens à déménager. Ne plus avoir le goût de cuisiner peut aussi constituer un motif de déménagement, tout comme le fait de « tomber malade » alors que le conjoint n'a jamais cuisiné. On note aussi la perte du permis de conduire, le désir de sortir de l'isolement et l'absence de réseaux, de même que les difficultés se rapportant à l'entretien régulier de la résidence. Dans ce dernier cas, cela peut entraîner une détérioration graduelle des lieux. Le fait de ne pas pouvoir compter sur ses enfants, qui doivent s'occuper de leurs propres enfants, est mis de l'avant, de même que la volonté de se rapprocher des services disponibles en milieu urbain. Par ailleurs, vivre en résidence privée pour personnes âgées coûte cher. Ce n'est pas tout le monde qui peut s'offrir ce luxe. Avec le vieillissement, les économies fondent, si bien que certaines personnes n'ont plus les moyens d'y vivre, ce qui est inquiétant.

Les personnes habitant l'édifice Bleu Horizon expliquent avoir eu le goût de vivre autre chose, la volonté de se retrouver dans un milieu de vie stimulant où l'offre d'activités sociales et de loisir était disponible et attrayante. Selon eux, lorsqu'on peut se le permettre sur le plan financier, il ne faut pas attendre pour profiter de la vie. Ils souhaitaient aussi pouvoir vivre dans un lieu où ils avaient accès à des services médicaux.

### Les éléments pouvant aider à demeurer chez soi plus longtemps

Il est nécessaire de porter une attention particulière aux proches aidants, qui agissent en soutien à une personne atteinte par une maladie et dont l'autonomie régresse. La présence de réseaux organisés est un incontournable selon les propos recueillis, mais les services doivent être connus des personnes âgées. Des exemples de services à intégrer à des réseaux organisés sont proposés comme l'entretien de la cour l'hiver par l'entremise des maisons des jeunes, la surveillance de quartiers et l'implantation de réseaux de veille. L'habitation intergénérationnelle pourrait également être une avenue intéressante à explorer. Certains intervenants évoquent le fait qu'il est difficile d'orchestrer des services de transport et d'alimentation, surtout dans les quartiers ruraux. Le financement des organismes communautaires est trop restreint pour des interventions efficaces.

Parmi les commentaires émis, on note le fait que le gouvernement actuel est très loin des préoccupations des milieux ruraux. Il devient de plus en plus difficile d'y financer des projets. Il importe alors de questionner la réelle volonté gouvernementale au regard du maintien à domicile, tant en milieu urbain que rural. Les initiatives citoyennes risquent de faire bouger les choses.

Les organismes communautaires et les municipalités doivent quant à eux se questionner sur les services visant les personnes âgées, que ce soit en ville ou à la campagne. À ce chapitre, on a soulevé l'importance de réfléchir aux implications des décisions pour les personnes âgées. Par exemple, localiser une boîte à lettre communautaire en bas d'une côte peut entraîner des répercussions négatives pour une personne âgée qui a du mal à se déplacer.

Les municipalités ont un rôle important à jouer dans la rétention des personnes âgées et dans les façons de freiner la dévitalisation économique et sociale de leur milieu. La création d'équipes multidisciplinaires par municipalité pourrait être intéressante (travailleur social, infirmière, etc.). Les participantes et participants se sont interrogés sur les façons de venir en aide aux personnes âgées à faible revenu.

L'offre actuelle de logements adaptés à la population âgée est jugée très limitée, particulièrement en ce qui a trait aux logements accessibles à la hauteur du sol ou dans un édifice muni d'un ascenseur. Ce type de logements permettrait aux personnes âgées aux prises avec des limitations de demeurer dans leur collectivité.

L'état de santé est un facteur primordial permettant de demeurer chez soi le plus longtemps possible. Les coupes affectant le réseau de la santé et des services sociaux inquiètent plusieurs personnes. Se sentir bien entouré et en sécurité fait partie du bien-être d'habiter chez soi. Avoir des contacts journaliers avec une personne qui s'assure que tout va bien constitue un élément de sécurité important.

### **Pour une transition harmonieuse**

Certains couples âgés doivent parfois être séparés lorsqu'ils se retrouvent en milieu institutionnel en raison de l'état de santé de l'un des deux conjoints. Il importe de soutenir ces personnes afin qu'elles puissent surmonter cette forme de deuil. Il serait également important de travailler sur les craintes des personnes âgées compte tenu que plusieurs retardent le moment de recourir à des services par peur d'être placées. Elles arrivent donc « dans le système » avec des problèmes de santé déjà importants. Enfin, il est suggéré de faire de l'éducation concernant le phénomène du vieillissement.

Avoir la possibilité d'expérimenter, sur une base temporaire, la vie en résidence privée pour personnes âgées serait une formule intéressante. Travailler sur les façons de « tourner la page et de passer à une nouvelle vie, à un nouveau début » pourrait être facilitant. Enfin, certaines personnes estiment qu'aller vivre dans une résidence privée pour personnes âgées est une décision réfléchie, qui se prépare. Elles disent en bénéficier pleinement compte tenu de leur santé et de leurs revenus. Elles sont aussi conscientes que cela n'est pas le cas pour tous.

## **Autres commentaires**

Les résidences pour personnes âgées sont soumises à une réglementation, ce qui limite le type de services pouvant être offerts et le type de personnes pouvant y vivre (personnes autonomes). Les ressources intermédiaires sont aux prises avec des listes importantes d'attente pour des placements. Elles doivent composer avec des personnes dont les limitations sont de plus en plus sévères puisqu'il manque de place dans les CHSLD. Il s'agit donc d'un casse-tête de taille.

## **Rencontres à Senneterre**

### **Les motifs pour quitter sa maison, son logement**

La perte d'autonomie et le manque de soutien pour la réalisation de certains travaux d'entretien sont soulevés pour expliquer les causes d'un déménagement (ex. : ouvrir la cour l'hiver, tondre la pelouse l'été, préparation des repas, etc.). On évoque également des problèmes de santé pouvant amener certaines personnes âgées à vendre leur maison ou à quitter leur logement pour aller vivre en résidence privée, question de sécurité. Parfois, les enfants jouent un rôle important dans la décision de quitter sa demeure, les inquiétudes étant grandes face aux parents vieillissants. Dans de tels cas, les personnes âgées ont du mal à s'adapter à leur nouvelle vie, la décision ne venant pas nécessairement d'eux. Également, le manque de services de proximité peut inciter certaines personnes âgées à quitter leur municipalité pour aller s'établir ailleurs, souvent en milieu plus urbain. La solitude, l'ennui et l'isolement font aussi partie des causes soulevées par les personnes rencontrées. Enfin, des revenus suffisants peuvent permettre aux personnes âgées de demeurer là où elles le souhaitent, mais les augmentations des coûts peuvent forcer de nouveaux choix compte tenu d'une marge de manœuvre financière restreinte.

### **Les éléments pouvant aider à demeurer chez soi plus longtemps**

Les conditions de vie des personnes âgées en perte d'autonomie devraient être sécurisées par l'offre de services répondant à leurs besoins et offerts dans leur lieu de résidence. L'offre de services et d'aide à domicile par les organismes communautaires contribue au maintien des personnes âgées chez elles (entretien ménager, transport pour des rendez-vous médicaux, prêt d'équipements, préparation de repas, etc.). Elle favorise également des contacts réguliers avec ces dernières et avec les membres de leur famille. L'offre d'activités de loisir permet pour sa part de briser l'isolement et de contrer l'ennui. L'accessibilité du lieu de résidence est également un facteur d'importance dans la décision de demeurer chez soi ou non. Par exemple, vivre dans un logement situé au 3<sup>e</sup> étage peut être difficile pour une personne âgée aux prises avec des limitations physiques. Les propos indiquent que les logements se font rares au niveau du sol.

Chez les Autochtones, les personnes âgées vivent généralement dans leur famille, mais cela peut nécessiter beaucoup d'efforts sur le plan de la conciliation famille-travail. Les personnes âgées ont la possibilité d'occuper des places dans certaines résidences localisées dans les communautés du Nord, mais cela semble présenter peu d'intérêt pour elles. Par ailleurs, s'installer parmi les personnes âgées allochtones semble peu attrayant.

## **Pour une transition harmonieuse**

Il serait de mise d'aider les personnes âgées à vivre le « deuil » qui accompagne un déménagement. À cet égard, la famille peut être aidante, de même que la participation à diverses activités offertes dans la communauté. La Maison de la famille offre par exemple une gamme d'activités permettant de se divertir alors que le Centre d'amitié autochtone réserve des activités stimulantes pour les aînés. Les personnes ayant participé aux échanges croient qu'il est important de poursuivre dans cette voie.

## **Autres commentaires**

Vivre dans certaines résidences privées pour personnes âgées entraîne d'importantes dépenses pour ceux et celles qui sont aux prises avec de faibles revenus. Vivre en HLM pourrait être une solution avantageuse sur le plan financier. Or, le temps d'attente peut aller jusqu'à 2 ans à Belcourt et à Senneterre. Les participantes et participants souhaitent la réduction de ce temps d'attente. Par ailleurs, les logements localisés à hauteur du sol sont très rares.

À Senneterre, il y a une liste d'attente pour des logements s'adressant aux personnes âgées vivant en couple. L'offre de logements disponibles ne répond actuellement pas aux besoins des personnes en recherche de logement. Cela entraîne des déménagements vers Val-d'Or. Un projet de résidence comprenant de plus grands logements est à l'étude.

Parmi les autres commentaires recueillis, on note que déménager pour se rapprocher de ses enfants n'est pas toujours une solution. Ces derniers ont une vie déjà bien organisée avec leurs propres enfants. Le fait qu'une personne âgée en perte d'autonomie n'obtient pas systématiquement le statut de personne handicapée est aussi relevé, limitant l'accès aux subventions pour l'adaptation du logement.

Habitat métis du nord, dont la gestion relève de la corporation Waskahagen, rend disponible des habitations destinées à des Autochtones et à des Métis vivant hors des réserves. On retrouve une douzaine de ces habitations à Senneterre. Ces logements peuvent être destinés à des personnes seules, à des familles, à des personnes âgées ou à des personnes handicapées et permettent d'accéder à un logement convenable. Trop souvent, la notion de métis est étirée, si bien qu'on y retrouve des blancs locataires dont l'ascendance autochtone remonte à plusieurs générations. Cela prive des Autochtones et leur famille d'accéder à un lieu d'habitation adéquat malgré leurs besoins.

## **Rencontres à Amos**

### **Les motifs pour quitter sa maison, son logement**

Avec l'avancement en âge, il devient parfois pénible de réaliser certains travaux (tondre la pelouse, ouvrir la cour l'hiver, préparer les repas). Il est difficile de trouver quelqu'un pouvant apporter de l'aide en ce domaine. Cette absence peut peser dans la balance lorsque vient le temps de réfléchir à la vente de sa résidence. Les enfants ayant quitté le nid familial, la grandeur de la maison peut aussi constituer un facteur important dans la décision de vendre. Par ailleurs, la solitude peut être un motif pour quitter sa maison ou son logement, tout comme le fait que le lieu de résidence soit mal adapté aux besoins des personnes vieillissantes.



Les personnes vivant en milieu rural se disent préoccupées par l'absence de services de proximité (ex. : livraison de l'épicerie, absence de services de transport ou offre de services ne répondant pas aux besoins de déplacements). Le transport adapté ne répond pas nécessairement aux besoins, surtout pour les personnes vivant en ruralité. À Amos, il n'existe aucun système de transport en commun et les services de la popote roulante sont limités aux frontières de la ville.

### **Les éléments pouvant aider à demeurer chez soi plus longtemps**

La question de la sécurité est soulevée à quelques reprises, d'abord sous l'angle de la sécurité de la personne aînée qui souhaite demeurer chez elle. On soulève aussi l'importance de la sécurité pour la personne aînée voulant vivre en milieu urbain. La création de quartiers protégés est suggérée (critères de sécurité accrus avec l'âge des résidents).

L'adaptation des résidences aux limitations des personnes aînées qui y habitent est considérée comme étant une nécessité. L'aide et le soutien aux proches aidants est aussi jugée essentielle afin d'éviter l'épuisement. Trop souvent, les proches aidants tardent à utiliser les services ou ne connaissent pas les services offerts. La promotion est nécessaire pour rejoindre plus d'individus, tant du côté des personnes aînées que du côté des aidants naturels. Il y a méconnaissance des services offerts dans la communauté par les organismes communautaires (ex. : Groupe d'entraide ou popote roulante). Les compressions budgétaires affectant les services de maintien et de soutien à domicile sont dénoncées, tout comme la qualité de certains logements qui sont par ailleurs loués à des coûts relativement élevés. Les personnes âgées dont les ressources financières sont restreintes sont affectées par les frais de loyer élevés. Le transfert vers une résidence privée peut par ailleurs être difficile financièrement, surtout pour les personnes aînées dont les revenus sont limités. Très peu d'argent reste alors disponible une fois les frais de logement payés.

Toujours dans le domaine des finances publiques, la réduction des programmes de prévention est remise en cause. On dénonce également certaines normes qui ont pour conséquence d'amener certaines personnes, aux prises avec des problèmes de santé, à vivre en institution alors qu'elles pourraient vivre chez elle sous surveillance (ex. : maladie d'Alzheimer ou déficience intellectuelle). Le manque de logement au niveau du sol est aussi dénoncé ainsi que le sous-financement des organismes communautaires pouvant offrir des services aux personnes aînées.

### **Pour une transition harmonieuse**

Habiter une mini-maison pourrait être une solution intéressante pour certaines personnes qui souhaitent une alternative à la maison traditionnelle. L'habitation intergénérationnelle semble être également une avenue intéressante pour certaines familles. Il n'existe toutefois pas d'incitatif pour adapter les résidences à un tel modèle.

De l'avis de plusieurs, on est encore jeune à 65 ans, mais les possibilités sont limitées sur le plan de l'habitation lorsqu'on souhaite vendre sa maison. Serait-il possible d'envisager une formule d'habitation alternative qui se situe à la frontière entre le logement privé, le HLM et la résidence privée pour personnes aînées?

Certains propos recueillis illustrent le fait que la retraite est quelque chose qui doit se préparer, tant sur le plan financier que sur le plan de l'habitation. À cet effet, une

démarche de sensibilisation et de préparation pourrait être une avenue qui est jugée intéressante. Toutefois, la capacité financière demeure un levier majeur quant aux choix qui s'offrent.

### **Autres commentaires**

Les règles établies pour les HLM font en sorte qu'une personne qui y habite ne peut être expulsée malgré l'amélioration de sa situation financière. Le logement qu'elle occupe est donc « perdu » en ce sens qu'il ne peut être offert aux personnes à faible revenu. À Amos, il va se construire d'ici 3 ans plusieurs unités de logements sociaux dont certaines seront offertes pour les familles et les personnes à faible revenu.

D'ici quelques années, il risque d'y avoir un surplus de maisons à vendre sur le marché immobilier, ce qui va entraîner une chute des prix (plus d'offre que de demande).

Il existe une belle solidarité entre les organismes œuvrant auprès des personnes âgées de la MRC d'Abitibi.

Une fois entré dans le système de santé et de services sociaux, l'accès aux services est facile. Les gens considèrent que c'est avant cette étape que les choses sont plus difficiles. On se sent parfois ballotté d'un service à l'autre.

## **Rencontre à La Sarre**

### **Les motifs pour quitter sa maison, son logement**

Les logements mal adaptés aux besoins des personnes vieillissantes peuvent constituer un motif pour déménager (portes pas suffisamment larges pour la circulation d'un fauteuil roulant, équipements non disponibles pour le bain ou la toilette, absence d'un ascenseur, etc.).

Même si elles ont travaillé toute leur vie, certaines personnes âgées disposent de faibles revenus et s'appauvrissent avec la croissance du coût de la vie. La maladie et les séparations viennent également jouer sur la sécurité financière. L'achat de médicaments peut parfois aussi constituer un gouffre financier. De faibles revenus peuvent limiter les choix des personnes âgées en matière d'habitation, notamment au regard des résidences privées qui offrent du logement à des prix dépassant leur budget.

### **Les éléments pouvant aider à demeurer chez soi plus longtemps**

En ruralité surtout, il est difficile d'obtenir de l'aide pour la réalisation de menus travaux (tonte de la pelouse, déneigement de l'entrée, etc.). Pour y remédier, il serait pertinent d'orchestrer l'offre de menus travaux s'adressant aux personnes âgées. La même idée pourrait être appliquée pour les déplacements (offre de transport répondant aux besoins ponctuels des personnes âgées). Il peut toutefois être difficile de bien cerner les besoins. Parfois, certains services sont mis en place, mais les gens ne les utilisent pas.

L'inclusion d'éléments répondant aux besoins des personnes âgées dans une politique municipale pourrait être d'une grande aide. Le programme Municipalité amie des aînés est souvent noyé à travers une politique familiale plus large. Il faudrait s'assurer d'y consacrer les énergies nécessaires. De plus, les municipalités pourraient autoriser la

formule de la cohabitation intergénérationnelle. Il faudrait analyser quelles sont les résistances à cet effet.

La dévitalisation et la perte de services de proximité sont des éléments majeurs en Abitibi-Ouest. Cela ne contribue en rien à la rétention de la population dans les petites communautés. D'un autre côté, très peu de logements adaptés sont disponibles pour les personnes âgées, que ce soit en ville ou en milieu rural. En rendre disponibles un plus grand nombre aiderait à la rétention des personnes vieillissantes aux prises avec un handicap.

Les HLM restent vides dans les petites communautés malgré le fait que ce parc de logement ait été récemment rénové. Les règles de gestion imposées par la SHQ expliquent cette situation (gestion par poste budgétaire). Il serait nécessaire d'assouplir les critères afin de favoriser une utilisation à pleine capacité de ces logements. La possibilité d'accueillir d'autres types de clients est évoquée.

### **Pour une transition harmonieuse**

S'assurer que les personnes ne se sentent pas isolées et qu'elles ne souffrent pas de solitude.

Dans certaines résidences privées, il est parfois difficile de bénéficier de son intimité (avoir un coin bien à soi).

### **Autres commentaires**

Les petites résidences privées pour personnes âgées ont du mal à rencontrer les normes de plus en plus sévères imposées par le gouvernement du Québec. Certains propriétaires perdent leurs clients. Les coûts d'adaptation des édifices sont élevés (ex. : ascenseur). La poursuite des activités devenant difficile, certaines offrent les espaces disponibles à d'autres types de clientèle (jeunes aux études). Les personnes présentes s'interrogent sur l'aide possible pouvant être apportée aux propriétaires des petites résidences privées pour âgés, aux prises avec des normes difficiles à respecter.

Les coûts de formation sont importants pour le personnel œuvrant dans les petites résidences privées pour personnes âgées alors que les remboursements gouvernementaux peuvent parfois s'étaler dans le temps. Les personnes présentes s'interrogent sur la réduction de ces remboursements.

Les places pour l'hébergement lourd sont difficiles à obtenir et nécessitent beaucoup de temps d'attente. La santé des gens habitant en résidence privée se détériore pendant l'attente, si bien que les gestionnaires se retrouvent avec des personnes ayant de moins en moins d'autonomie.

Les frais de formation sont élevés pour le personnel des organismes offrant des services aux personnes âgées. Certains d'entre eux souhaitent obtenir de l'aide pour assumer les coûts imposés.

Les grosses résidences privées investissent beaucoup dans le recrutement de leur clientèle et leurs efforts portent fruit puisque plusieurs personnes âgées quittent leur village pour aller s'y installer.

## **Rencontres à Val-d'Or**

### **Les motifs pour quitter sa maison, son logement**

Selon les propos recueillis, les motifs pour quitter sa maison ou son logement se rapportent essentiellement à une question de santé (physique ou mentale) et de sécurité. L'adaptation du logement peut dans certains cas ne pas avoir d'importance. Parfois, le départ est une obligation imposée par la famille. Parfois, il survient lorsque la personne âgée ne peut plus accomplir certaines tâches par elle-même et éprouve des difficultés à trouver de l'aide (ex. : entretien des gouttières, grand ménage). Vivre seul peut aussi constituer un motif pour aller vivre ailleurs.

### **Les éléments pouvant aider à demeurer chez soi plus longtemps**

Les revenus peuvent constituer un frein pour plusieurs personnes âgées. Toute aide pouvant être apportée contribuera à leur maintien chez elles, dans des conditions plus intéressantes et positives sur le plan de la qualité de vie. À titre indicatif, le fait de devoir payer pour un minimum de 3 heures lorsque les services du Centre de bénévolat sont requis peut être exigeant pour une personne à faible revenu.

L'adaptation des logements/résidences aux besoins spécifiques des personnes âgées qui y habitent doit pouvoir se réaliser. Les coûts impliqués sont élevés, surtout lorsqu'on doit trouver une solution pour des personnes âgées habitant un immeuble à étage non pourvu d'un ascenseur. Du côté de Val-d'Or, les besoins sont grands pour les personnes âgées en perte d'autonomie, leur nombre étant en croissance.

Contribuer au soutien des personnes âgées en perte d'autonomie, dont le nombre s'accroît avec le vieillissement, peut aussi aider ces dernières à demeurer chez elles plus longtemps et à soulager les proches aidants. Il est nécessaire que les ressources financières suivent du côté du milieu de la santé et des services sociaux, de façon à soutenir les personnes âgées ainsi que leurs proches aidants. Il faut également faire connaître les services disponibles dans la communauté, ce qui peut être bénéfique pour le maintien et le soutien à domicile des personnes âgées.

Les conditions de travail sont difficiles pour certaines catégories de professionnels œuvrant auprès des personnes âgées (préposés aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires). Le recrutement est difficile et il y a risque d'épuisement chez ces professionnels.

### **Pour une transition harmonieuse**

Les personnes âgées doivent s'approprier leur avenir et planifier les étapes à franchir avec l'avancement en âge. Il est nécessaire de faire de la sensibilisation sur ce plan de façon à clarifier ce que le vieillissement implique sur le plan de l'habitation. Il faut donc des discussions autour des besoins qui s'annoncent.

### **Autres commentaires**

La liste d'attente pour pouvoir habiter en HLM est importante. Les personnes présentes à la rencontre se questionnent quant à la possibilité de la réduire.

Il faut porter une attention spécifique à la santé psychologique des personnes âgées. Depuis 5 ans, les cas de suicide se multiplient. Le manque de ressources dans ce domaine est dénoncé, tout comme les lacunes sur le plan des services s'adressant à cette clientèle.

## **Rencontre Malartic**

### **Les motifs pour quitter sa maison, son logement**

Tout est question d'insécurité, de détresse et d'anxiété, mais la santé occupe une place d'importance dans la décision de quitter ou non sa maison, son logement. Cela devient davantage vrai lorsque la personne âgée doit se rapprocher des services médicaux. La décision de quitter peut aussi être associée au fait que la maison ou le logement est mal adapté à la condition physique de la personne âgée.

### **Les éléments pouvant aider à demeurer chez soi plus longtemps**

Il faut travailler à l'amélioration des conditions de vie chez soi et à la présence des services médicaux dans la ville. Selon les personnes rencontrées, les services à domicile ou en institution s'adressant aux personnes âgées régressent au moment même où cette population est en croissance.

Parmi les commentaires recueillis, on note l'importance d'assurer une meilleure connaissance des services offerts par les organismes actifs dans la municipalité. Certains propos mettent de l'avant le fait que les personnes âgées n'apprécient pas de devoir composer continuellement avec de nouvelles personnes qui leur sont référées pour exécuter des tâches chez elles. Le CLSC est considéré par les participantes et participants comme étant la porte d'entrée pour les demandes de services. On croit que cet organisme a un devoir d'information à cet effet.

Un commentaire vise le déploiement des services de transport entre les MRC et l'orchestration des déplacements des personnes âgées ayant besoin de services spécialisés sur le plan médical. Ces derniers sont dispensés à travers la région.

Il serait de mise de publiciser auprès des personnes âgées la disponibilité de crédits d'impôt pour le maintien à domicile et de faire la promotion de la formule d'habitation intergénérationnelle. Plusieurs personnes âgées ont des revenus restreints, ce qui peut avoir des conséquences sur leurs choix en matière d'habitation.

La possibilité d'entrer en contacts régulièrement avec quelqu'un pour s'assurer que tout va bien est connue (programme Pair), mais peu de gens l'utilisent. L'option d'alertes par l'entremise d'une entreprise privée œuvrant dans le domaine de la santé est également connue, mais elle peut s'avérer dispendieuse pour certaines personnes âgées ayant de faibles revenus.

### **Pour une transition harmonieuse**

Certaines règles s'appliquent pour habiter un HLM. Par exemple, à Val-d'Or, on exige qu'une personne réside au moins un an dans la ville avant de pouvoir occuper un logement dans ce type d'habitation. Cela peut occasionner des frais importants pour une personne à faible revenu vivant déjà dans un HLM à Malartic puisque les frais de loyer sont élevés à Val-d'Or et que les loyers disponibles y sont rares. Comment assurer une

transition vers un HLM à Val-d'Or lorsqu'une personne aînée souhaite se rapprocher des services médicaux requis par son état de santé? Demander un assouplissement des règles serait-il suffisant? Un billet du médecin traitant pourrait-il être aidant? Pourrait-on réfléchir à des ententes entre municipalités ou MRC?

L'adaptation à la vie dans un nouveau milieu peut parfois être difficile pour les personnes âgées. Il serait pertinent de les soutenir afin que cette transition se fasse le plus rapidement possible et de façon positive. Il faut aussi se préparer psychologiquement à cette nouvelle vie et donc se questionner face à ses objectifs et contraintes, si possible en présence de ses proches. Il serait aussi à propos d'aller visiter diverses résidences (HLM, résidences privées pour aînés) afin de bien établir ses choix. L'autorisation de périodes d'essais en résidence privée pour aînés, sans engagement, est une formule qui susciterait l'intérêt. Cela pourrait grandement contribuer à faire des choix au moment où l'on « a tout sa tête ».

Il importe de démystifier les coûts en comparant la vie dans une maison, un logement, en HLM ou en résidence privée pour aînés de façon à évaluer les déboursés à prévoir. Il serait intéressant de concevoir des cours de préparation à la vie ailleurs que dans sa maison ou son logement (HLM, résidence privée pour aînés) ou de nommer quelqu'un responsable d'accompagner les personnes aînées dans leurs recherches d'un nouveau lieu de résidence (planificateur indépendant apte à expliquer l'ensemble des options possibles).

### **Autres commentaires**

S'offrir des services peut être exigeant pour les personnes âgées aux prises avec de faibles revenus.

Les personnes aînées sont réfractaires à utiliser les systèmes téléphoniques automatisés. Lorsqu'une personne aînée quitte sa municipalité, ce sont plusieurs milliers de dollars qui partent avec elle.

Les chambres offertes dans une résidence privée comme Les Argousiers ne répondent pas nécessairement aux besoins des personnes aînées qui sont à la recherche de logements plus grands.

### **Qu'en est-il du Témiscamingue?**

Le comité Hébergement du Témiscamingue a lancé en janvier 2014, avec la collaboration du centre affilié universitaire du Centre de santé et de services sociaux-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CSSS-IUGS), une recherche liée à l'habitation évolutive destinée aux personnes aînées. Dans le cadre de cette démarche, des consultations ont été menées autour de 4 thèmes lors du colloque ayant eu lieu en juin 2015 sous le thème Vieillir au Témiscamingue. Le texte qui suit résume les échanges qui ont eu lieu à cette occasion.

### **Vision de l'avenir**

Le premier thème concernait la vision des personnes aînées quant à l'avenir au Témiscamingue. Parmi les commentaires émis, on note que des difficultés sont anticipées et que l'avenir sera difficile. Les gens souhaitent rester dans leur maison le plus longtemps possible et se disent conscients que leurs enfants ne sont pas toujours

disponibles pour leur venir en aide. Malgré le fait que plusieurs familles comptent de nombreux enfants, les proches aidants se font rares compte tenu de l'exode de la population.

Les ressources d'hébergement font défaut, notamment en ce qui a trait aux personnes non-autonomes. Les Autochtones de Notre-Dame-du-Nord peuvent toutefois compter sur des places disponibles au sein de la communauté. Il sera nécessaire de travailler pour obtenir des logements supplémentaires qui répondront aux besoins de la population vieillissante. Chaque communauté devra se prendre en main. Les gens sont toutefois conscients que les frais de construction sont importants et que plusieurs normes doivent être respectées.

Les personnes âgées doivent accepter dans certains cas de se défaire de leur maison. Une formation pour se préparer à laisser aller ses biens pourrait être aidante, de même qu'une formation touchant l'ensemble des services qui sont offerts aux personnes ayant 65 ans et plus.

Les personnes consultées considèrent qu'il est nécessaire que le Témiscamingue se donne des services le plus rapidement possible afin d'assurer l'autonomie des personnes âgées et de prolonger et faciliter la vie à la maison. On y constate l'absence de résidences dites évolutives. Les gens sont inquiets, entre autres par rapport au désengagement de l'État. Ils souhaitent des développements du côté de l'aide au transport, du soutien aux proches aidants, des soins et des services à domicile, de la disponibilité de logements adaptés et du financement offert par le programme Accès-Logis. Ils notent aussi des besoins en termes de main-d'œuvre spécialisée, surtout en matière de soins palliatifs.

Le manque de bénévoles pour les comités locaux fait aussi partie des préoccupations, de même que les faibles revenus avec lesquels doivent composer certaines personnes âgées. Ces dernières ne sont d'ailleurs pas toujours volontaires pour demander de l'aide.

### **Pistes de solution**

Les personnes consultées suggèrent de travailler sur la communication, de façon à ce que l'information liée aux soins à domicile soit largement diffusée. Des démarches doivent également être réalisées afin d'assurer une relève du côté des bénévoles et la rétention des jeunes dans les communautés.

De nouvelles maisons offrant des services subventionnés pour les personnes à faible revenu pourraient être construites. On suggère aussi la construction de résidences avec cuisinettes et de résidences évolutives comptant entre 30 et 40 places, incluant de petits logements. Parmi les autres propositions, on note la construction d'une maison de soins palliatifs et de maisons intergénérationnelles, ainsi que l'adaptation de maisons ou d'églises.

L'aide à domicile doit être augmentée, incluant l'embauche de plus de personnel offrant des soins à domicile. Les gens suggèrent la formation d'infirmières volantes pouvant faire des visites à domicile et l'offre de services de santé mensuels ou à une plus grande fréquence dans les villages (prises de sang, visites d'un médecin, etc.). Ils soulignent l'importance de se garder en forme de façon à préserver son autonomie le plus

longtemps possible. Enfin, l'implication de promoteurs privés est considérée comme une avenue de solution sur le plan de l'hébergement et de l'habitation.

Les participantes et participants ont été questionnés sur ce qui peut être fait pour maintenir les services à des prix abordables. Quelques avenues ont été mises de l'avant dont l'importance de faire des revendications auprès des autorités concernées, l'implantation d'un système coopératif communautaire et la fixation des coûts selon les revenus et les besoins. Certaines personnes sont d'avis que les services de base doivent être compris dans les frais d'hébergement et que les services supplémentaires doivent être chargés aux personnes qui les demandent.

### **Pensez-vous qu'en ville c'est plus facile?**

Certaines personnes ayant participé au colloque sont d'avis qu'en milieu urbain, les services de santé sont offerts en plus grand nombre et que les choix englobent une meilleure variété de services compte tenu de la présence d'une masse critique de population. D'autres considèrent que l'anonymat y est davantage présent, les gens se connaissant moins qu'au Témiscamingue. Certaines personnes considèrent qu'il est plus facile de conduire un véhicule à la campagne qu'en ville et indiquent qu'il en coûte plus cher de vivre en ville.

La solidarité est considérée comme l'une des marques de commerce du Témiscamingue. C'est un milieu où les gens partagent une mentalité dans laquelle ils se reconnaissent. Le Témiscamingue est décrit comme étant une petite région novatrice.

Les possibilités de prise en charge des personnes âgées par les familles sont considérées comme restreintes par les personnes ayant pris part aux échanges. Les familles sont moins nombreuses qu'autrefois, les enfants ne vivent pas nécessairement à proximité et ne sont pas nécessairement disponibles. La prise en charge des parents se complexifie avec l'arrivée des familles reconstituées. Le partage de maisons intergénérationnelles pourrait toutefois élargir les possibilités.

Certaines personnes sont d'avis qu'un examen de conscience quant à la place des personnes âgées dans la famille et à la responsabilité de l'état à ce sujet doit être fait. Les échanges font ressortir le fait que les personnes âgées sont en mesure de défrayer une partie des frais pour leur prise en charge. Les familles n'ont pas à assumer l'entièreté des dépenses. En conclusion, l'idée que la famille est indispensable pour le maintien de l'autonomie des personnes est avancée.

### **Touche pas à ma région**

Les participantes et participants se sont avancés sur les moyens à utiliser par les personnes âgées pour faire comprendre aux autorités qu'elles ne souhaitent pas que la région soit touchée par les coupes qui sont annoncées au regard des services qui leur sont destinés. Plusieurs éléments sont suggérés, dont la réalisation de pressions politiques et l'organisation d'une grande marche avec marchettes et chaises roulantes. Les gens tiennent au maintien des services de proximités dans leur milieu et se disent contre la dévitalisation pouvant découler des compressions budgétaires imposées par le gouvernement du Québec.

Les personnes présentes à la rencontre souhaitent une aide monétaire plus importante de la part du gouvernement et insistent sur la nécessité de réfléchir aux façons de



ramener les services publiques à un niveau plus pertinent compte tenu des besoins du milieu. Une suggestion vise à remettre en place le projet Accompagnement. Une autre vise l'exercice de pressions auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de faire valoir les particularités des régions dans l'élaboration des programmes.

# Analyse des réponses au sondage

Un sondage a été élaboré, s'adressant aux personnes ayant 55 ans et plus de l'Abitibi-Témiscamingue. Les éléments qui y ont été développés touchent les caractéristiques propres aux personnes répondantes : sexe, groupe d'âge, mode de vie, principales activités, état de santé, présence d'aide pour divers besoins et fréquence de l'aide disponible, présence et fréquence d'activités sociales et motifs pour lesquels elles sont jugées limitées s'il y a lieu ainsi que revenu. Certaines questions portaient sur l'habitation en soi : lieu de résidence, mode d'occupation, type d'habitation et besoins de réparations. Deux questions visaient spécifiquement à savoir si les personnes répondantes avaient déménagé au cours des 24 derniers mois ou si elles envisageaient de le faire au cours des 24 prochains mois et pour quels motifs. Enfin, une question avait pour but de cerner les éléments pouvant permettre aux personnes âgées de demeurer chez elles le plus longtemps possible. Les personnes intéressées retrouveront le sondage à l'Annexe 2.

Deux avenues étaient possibles pour compléter le sondage, à savoir le remplir de façon manuelle ou le faire directement en ligne. Une directive précisait qu'une seule personne par ménage devait compléter le document. Le questionnaire est demeuré en ligne entre la mi-novembre 2015 et la mi-janvier 2016. Au total, 432 questionnaires ont été complétés. Toutes les personnes l'ayant complété n'ont pas nécessairement répondu à l'ensemble des questions, ce qui explique les écarts dans les totaux.

Différents tableaux ont été regroupés en Annexe 3 par territoire de MRC pour différentes catégories de réponses. Aucune analyse n'en a été tirée compte tenu du peu de réponses obtenues pour les territoires d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et du Témiscamingue. Ils peuvent toutefois être consultés à titre indicatif.

## Lieu de résidence

Au total, 407 personnes ont identifié leur lieu de résidence. La moitié d'entre elles habitent La Vallée-de-l'Or. On peut expliquer cela par le fait que les 3 tables locales ont été rencontrées, ainsi que les membres des clubs de l'âge d'or de Rivière-Héva et de Malartic. Rouyn-Noranda arrive au deuxième rang avec un peu plus du tiers des personnes répondantes.

On note un faible taux de réponse pour le Témiscamingue. Tel que précisé précédemment, ce territoire ayant déjà fait l'objet d'une recherche relative à l'habitation chez les personnes âgées, il a été convenu de ne pas solliciter à nouveau cette population. Toutefois, les résidentes et résidents du territoire avaient la possibilité de remplir le questionnaire. Le peu de réponses obtenues du côté de l'Abitibi-Ouest s'explique notamment par le fait qu'il n'y a pas eu de visite auprès des personnes vivant dans les résidences privées pour personnes âgées du territoire. Malgré une rencontre avec les professionnels du CLSC Les Eskers et une visite au Jardins du patrimoine d'Amos, peu de réponse ont pu être compilées du côté de la MRC d'Abitibi.

## Personnes répondantes selon le territoire

	Nombre	%
Abitibi	27	6,6
Abitibi-Ouest	22	5,4
Rouyn-Noranda	148	36,4
Témiscamingue	7	1,7
La Vallée-de-l'Or	203	49,9
Total	407	100

## Sexe et groupes d'âge

Les femmes forment la majorité des personnes ayant répondu au sondage, ceci peu importe le groupe d'âge (72 % contre 28 % chez les hommes). On remarque qu'elles sont largement surreprésentées comparativement à leur poids dans la population en général parmi les 55 ans et plus (49 % contre 51 % chez les hommes).

## Personnes répondantes selon le sexe et le groupe d'âge

Sexe	Groupe d'âge				Total	
	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Nombre	%
Femmes	77	96	97	35	305	71,6
Hommes	32	57	25	7	121	28,4
Total	109	153	122	42	426	100

Le groupe des 65-74 ans compte la plus forte proportion des personnes ayant complété le sondage (36 %). Cela se remarque clairement chez les hommes (47 %) alors que chez les femmes, deux groupes d'âges ont été plus actifs, à savoir les 65-74 ans ainsi que les 75-84 ans, avec des proportions respectives de 32 %.

## Part des personnes répondantes selon le sexe et le groupe d'âge (%)

	Femmes	Hommes	Total
55-64 ans	25,3	26,5	25,6
65-74 ans	31,5	47,1	35,9
75-84 ans	31,8	20,7	28,6
85 ans et plus	11,5	5,8	9,9
Total	100	100	100

## Revenu

Pratiquement la moitié des 387 personnes répondantes disposaient en 2014 d'un revenu du ménage inférieur à 30 000 \$ alors que l'autre moitié pouvait compter sur un revenu supérieur. En regardant les données selon le groupe d'âge, on se rend compte que les trois quarts des gens ayant entre 55 et 64 ans bénéficiaient d'un revenu de 30 000 \$ et plus pour le ménage. Cette proportion décroît toutefois avec la prise d'âge, atteignant 11 % chez les personnes répondantes âgées de 85 ans et plus. C'est donc dire que la très grande majorité des personnes comprises dans ce dernier groupe d'âge ne pouvait compter que sur un revenu inférieur à 30 000 \$ pour vivre (89 %).

### Personnes répondantes selon le groupe d'âge, le sexe et la tranche de revenu du ménage en 2014

	Tranche de revenu	Femmes	Hommes	Total	%
55-64 ans	Moins de 30 000 \$	18	8	26	25,7
	30 000 \$ et plus	54	21	75	74,3
	Total	72	29	101	100
65-74 ans	Moins de 30 000 \$	41	19	60	42,2
	30 000 \$ et plus	46	36	82	57,8
	Total	87	55	142	100
75-84 ans	Moins de 30 000 \$	59	11	70	64,8
	30 000 \$ et plus	26	12	38	35,2
	Total	85	23	108	100
85 ans et plus	Moins de 30 000 \$	27	5	32	88,9
	30 000 \$ et plus	3	1	4	11,1
	Total	30	6	36	100
Total	Moins de 30 000 \$	145	43	188	48,6
	30 000 \$ et plus	129	70	199	51,4
	Total	274	113	387	100

Le tableau ci-dessous révèle qu'une majorité des répondants de sexe masculin comptaient en 2014 sur un revenu du ménage totalisant 30 000 \$ et plus (62 %). Chez les femmes, la majorité des répondantes bénéficiaient pour leur part d'un revenu inférieur à 30 000 \$ (47 %). Cela confirme que les hommes sont généralement plus à l'aise financièrement que les femmes, ce qui est aussi vrai dans la population en général.

### Personnes répondantes selon le sexe et la tranche de revenu du ménage en 2014

	Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 30 000 \$	145	52,9	43	38,1
30 000 \$ et plus	129	47,1	70	62,0
Total	274	100	113	100

## Mode de vie

Parmi les 424 réponses touchant le mode de vie, la moitié se rapporte à des personnes ayant déclaré vivre seules alors qu'une proportion de 44 % concerne la vie en couple. Cela va à l'encontre de ce qui était constaté dans le portrait réalisé en novembre 2015 puisqu'on remarquait alors que les deux tiers des personnes âgées vivaient en couple. On note donc une surreprésentation des personnes vivant seules dans le cadre du présent sondage comparativement au portrait réalisé en novembre 2015.

Très peu de personnes ont signalé lors du sondage vivre avec la famille proche (conjoint-conjointe et/ou enfants et/ou parents) ou avec d'autres personnes (sœur, frère, ami, etc.). Dans le tableau qui suit, ces personnes ont été classées dans la catégorie « Autres ». Parmi les femmes, une majorité affirme vivre seule (58 %), ce qui confirme ce qui était inscrit dans le portrait de 2015. Quant aux hommes ayant répondu au sondage, la plupart vivent avec leur conjointe (65 %), une réalité qui s'exprimait également dans le portrait produit par la Table régionale.

### Personnes répondantes selon le mode de vie, le sexe et le groupe d'âge

	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Total	%
<b>Femmes</b>						
Vit seule	17	52	77	29	175	57,6
Vit avec le conjoint	52	38	17	2	109	35,9
Autres	8	6	3	3	20	6,6
Total	77	96	97	34	304	100
<b>Hommes</b>						
Vit seul	7	15	9	6	37	30,8
Vit avec la conjointe	21	40	16	1	78	65,0
Autres	4	1			5	4,1
Total	32	56	25	7	120	100
<b>Les deux sexes</b>						
Vit seul	24	67	86	35	212	50,0
Vit avec la conjointe	73	78	33	3	187	44,1
Autres	12	7	3	3	25	5,9
Total	109	152	122	41	424	100

Parmi les personnes répondantes âgées de 55 à 64 ans, peu de différences séparent les hommes et les femmes et une majorité vit en couple. La situation change avec la prise d'âge chez les femmes. Dès 65 ans et jusqu'à 84 ans, pratiquement deux fois plus de femmes vivent seules que d'hommes. À partir de 85 ans, autant de femmes que d'hommes se retrouvent dans cette situation.

## Personnes répondantes selon le mode de vie, le sexe et le groupe d'âge (%)

	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
<b>Femmes</b>				
Vit seule	22,1	54,2	79,4	85,3
Vit avec le conjoint	67,5	39,6	17,5	5,9
Autres	10,4	6,3	3,1	8,8
Total	100	100	100	100
<b>Hommes</b>				
Vit seul	21,9	26,8	36,0	85,7
Vit avec la conjointe	65,6	71,4	64,0	14,3
Autres	12,5	1,8	0,0	0,0
Total	100	100	100	100

À la lumière du sondage, le mode de vie a une incidence directe sur le revenu. Ainsi, disposer d'un revenu inférieur à 30 000 \$ semble être l'apanage des personnes âgées vivant seules. En effet, 130 personnes sont dans cette situation, ce qui représente une part de 70 % des personnes comprises dans ce groupe. Un nombre similaire de personnes vivant en couple déclarent des revenus supérieurs à 30 000 \$, ce qui correspond à une proportion de 74 % des personnes comprises dans cette catégorie.

## Tranches de revenu du ménage en 2014 selon le mode de vie et le groupe d'âge

	Tranche de revenu	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Total	%
Vit seul	Moins de 30 000 \$	14	32	57	27	130	69,6
	30 000 \$ et plus	9	26	18	4	57	30,5
	Total	23	58	75	31	187	100
Vit en couple	Moins de 30 000 \$	10	21	13	2	46	26,0
	30 000 \$ et plus	57	55	19	0	131	74,0
	Total	67	76	32	2	177	100
Autres	Moins de 30 000 \$	2	6	2	3	13	52,0
	30 000 \$ et plus	10	1	1	0	12	48,0
	Total	12	7	3	3	25	100
Total	Moins de 30 000 \$	26	59	72	32	189	48,6
	30 000 \$ et plus	76	82	38	4	200	51,4
	Total	102	141	110	36	389	100

## Activité principale

Le sondage comprenait une question relative à l'activité principale. Plus d'une possibilité pouvait être retenue. Il est intéressant de constater que les personnes ayant répondu à cette question s'identifient très majoritairement au premier abord comme étant à la retraite. La deuxième activité la plus populaire se rapporte au bénévolat, une activité qui devance la tenue de la maison. Pour le reste, très peu de personnes ont signalé être en emploi ou faire du travail autonome, s'occuper de leur famille ou être atteint d'une maladie de longue durée ou d'une incapacité.

## Être à la retraite

Au total, 340 personnes ont signalé être à la retraite. Les femmes âgées de 75 à 84 ans sont aussi nombreuses que leurs consœurs ayant entre 65 et 74 ans à avoir signalé qu'elles profitaient de la retraite. Tout sexe confondu, les personnes ayant entre 65 et 74 ans cumulent la plus grande proportion d'individus affirmant être à la retraite (40 %). Peut-être est-ce une situation plus fortement perçue au sortir de la vie active.

	<b>55-64 ans</b>	<b>65-74 ans</b>	<b>75-84 ans</b>	<b>85 ans et plus</b>	<b>Total</b>
Femmes	42	86	88	29	245
Hommes	17	50	21	7	95
Total	59	136	109	36	340
%	17,4	40,0	32,1	10,6	100

## Faire du bénévolat

Faire du bénévolat est une réalité pour 159 personnes âgées. Ici encore, cette réalité est davantage le lot des personnes ayant entre 65 et 74 ans (47 % des réponses) et, dans une moindre mesure, de celles qui sont âgées de 75 à 84 ans (28 %).

	<b>55-64 ans</b>	<b>65-74 ans</b>	<b>75-84 ans</b>	<b>85 ans et plus</b>	<b>Total</b>
Femmes	22	46	32	11	111
Hommes	5	28	13	2	48
Total	27	74	45	13	159
%	17,0	46,5	28,3	8,2	100

## Tenir maison

En tout, 127 personnes ont indiqué que tenir maison faisait partie de leur quotidien. Avec le tableau qui suit, on retient que les femmes sont proportionnellement trois fois plus nombreuses que les hommes à s'exécuter en ce sens. Celles faisant partie des 65-74 ans sont d'ailleurs les plus nombreuses à ce chapitre. Le même phénomène s'observe chez les hommes du même groupe d'âge.

	<b>55-64 ans</b>	<b>65-74 ans</b>	<b>75-84 ans</b>	<b>85 ans et plus</b>	<b>Total</b>
Femmes	18	43	23	10	94
Hommes	8	18	6	1	33
Total	26	61	29	11	127
%	20,5	48,0	22,8	8,7	100

## Mode d'occupation du logement

Le tableau qui suit révèle que les personnes âgées sont davantage propriétaires que locataires (227 contre 188). À l'instar de ce qu'on retrouvait dans le portrait réalisé en novembre 2015, les propriétaires se comptabilisent surtout parmi les personnes ayant moins de 75 ans alors que les locataires sont essentiellement âgés de 75 ans et plus.

Un examen des données selon le sexe indique que les femmes sont en nombre davantage locataires alors que les hommes sont surtout propriétaires. Les femmes et les hommes propriétaires sont en plus grand nombre parmi le groupe des 55 à 74 ans. Les femmes locataires font essentiellement partie des 75 ans et plus. Quant aux hommes, ils sont majoritairement locataires parmi les personnes ayant entre 65 et 84 ans.

### Mode d'occupation selon le sexe et le groupe d'âge

	Mode d'occupation	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Total
Femmes	Propriétaire	60	56	21	4	141
	Locataire	16	36	74	27	153
	Total	76	92	95	31	294
Hommes	Propriétaire	25	46	13	2	86
	Locataire	7	11	12	5	35
	Total	32	57	25	7	121
Total	Propriétaire	85	102	34	6	227
	Locataire	23	47	86	32	188
	Total	108	149	120	38	415

Selon le mode d'occupation et le mode de vie, on note que 31 % des personnes vivant seules sont locataires et ont entre 75 et 84 ans. Le deuxième groupe en importance est aussi constitué de locataires, qui ont entre 65 et 74 ans (16 %). Chez les couples, la majorité regroupe des propriétaires de 55-64 ans (36 %) ou de 65-74 ans (36 %).

### Mode d'occupation actuel selon le mode de vie et le groupe d'âge

	Mode d'occupation	Vit seul		En couple		Autres		Total
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
55-64 ans	Propriétaire	11	5,3	67	36,2	8	34,8	86
	Locataire	14	6,7	5	2,7	4	17,4	23
65-74 ans	Propriétaire	30	14,4	67	36,2	4	17,4	101
	Locataire	34	16,3	11	5,9	2	8,7	47
75-84 ans	Propriétaire	22	10,5	12	6,5	1	4,3	35
	Locataire	64	30,6	21	11,4	2	8,7	87
85 ans et plus	Propriétaire	6	2,9	0	0	0	0	6
	Locataire	28	13,4	2	1,1	2	8,7	32
Total		209	100	185	100	23	100	417



## Genre d'habitation

Un peu plus de la moitié des personnes ayant répondu au questionnaire au regard du genre d'habitation vivent dans une maison de type unifamilial (53 %) alors que près de 37 % résident dans un appartement.

### Genre d'habitation selon le mode d'occupation actuel

	<b>Propriétaire</b>	<b>Locataire</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
Maison unifamiliale	203	11	214	52,8
Appartement, immeuble moins 5 étages	8	113	121	29,9
Appartement, immeuble 5 étages ou plus		28	28	6,9
Maison de chambre ou pension		21	21	5,2
Habitation à loyer modique		13	13	3,2
Maison mobile	8		8	2,0
Total	219	186	405	100

On dénombre 323 personnes ayant indiqué que l'habitation dans laquelle elles demeurent n'a pas besoin de réparation et ne nécessite qu'un entretien régulier. Un tel constat peut être rassurant puisque cela correspond à une proportion de 81 % des répondantes et répondants. Parmi ce groupe, 169 personnes vivent seules et 140 vivent en couples. Par ailleurs, 54 personnes ont signalé des besoins de réparations mineures (carreaux de plancher manquants, bardeaux arrachés, marches, rampes, revêtements extérieurs, etc.). Très peu de personnes ont mentionné résider dans une habitation nécessitant des réparations importantes (plomberie ou installation électrique défectueuse, réparation à la charpente des murs ou du plafond, etc.).

## Besoin de réparation de l'habitation selon le mode de vie et le groupe d'âge

	Réparations	Vit seul	Vit en couple	Autres modes	Total
55-64 ans	Entretien régulier	18	50	7	75
	Réparations mineures	6	9	3	18
	Réparations majeures	1	10	2	13
	Total	25	69	12	106
65-74 ans	Entretien régulier	53	63	3	119
	Réparations mineures	8	6	2	16
	Réparations majeures	1	5	1	7
	Total	62	74	6	142
75-84 ans	Entretien régulier	69	25	2	96
	Réparations mineures	7	6	1	14
	Réparations majeures	1			1
	Total	77	31	3	111
85 ans et plus	Entretien régulier	29	2	2	33
	Réparations mineures	6			6
	Réparations majeures				
	Total	35	2	2	39
Total	Entretien régulier	169	140	14	323
	Réparations mineures	27	21	6	54
	Réparations majeures	3	15	3	21
	Total	199	176	23	398

## Demeurer chez soi le plus longtemps possible

Le sondage comprenait une question visant à saisir les éléments pouvant favoriser le maintien des personnes âgées chez elles le plus longtemps possible. Plus d'un choix de réponse pouvait être retenu par les personnes ayant répondu au questionnaire.

Le principal élément permettant aux personnes âgées de demeurer chez elles le plus longtemps possible est en lien avec le fait de pouvoir jouir d'une santé le permettant; 297 réponses vont dans ce sens. L'aide aux travaux lourds se classe au deuxième rang des préoccupations (249 mentions). On réfère alors à des éléments tels le grand ménage ou des réparations intérieures ou extérieures. La possibilité d'accéder à des services d'aide à domicile se classe au même niveau (248 mentions). Dans ce cas, on pense à l'hygiène personnelle, à l'aide domestique ou à la préparation de repas, aux services d'une popote roulante et autres avenues. La possibilité de réaliser des activités à proximité du domicile récolte 241 mentions. On réfère à ce propos aux activités sociales et de loisir. L'offre de services d'accompagnement pour les déplacements ou des rendez-vous regroupe pratiquement autant de réponses (239). L'accès à un programme de soutien financier pour les personnes ayant un revenu restreint suit, avec 232 mentions.

## Éléments pouvant favoriser le maintien des personnes âgées chez elles

Avoir la santé le permettant	297
Aide pour des travaux lourds	249
Présence d'aide à domicile	248
Possibilité de réaliser des activités à proximité du domicile	241
Offre de services d'accompagnement pour les déplacements et rendez-vous	239
Accès à un programme de soutien financier	232
Aide pour de menus travaux	229
Présence de soins et de services professionnels de santé dans la collectivité	222
Offre de services de proximité répondant aux besoins	209
Présence de services d'assistance technique à domicile	208
Installation d'équipements spécifiques aux besoins	199
Possibilité de se transporter ou d'accéder à des services de transport	194
Présence de services aux proches aidants	185
Pouvoir procéder à des adaptations au logement	169

L'examen des données par territoire nous permet de comprendre que du côté des MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest, les besoins en termes de maintien à domicile se rapportent prioritairement à l'offre de services d'accompagnement pour des déplacements ou des rendez-vous ainsi qu'à la présence d'aide à domicile (hygiène personnelle, aide domestique ou pour préparer les repas, services de popote roulante, etc.).

À Rouyn-Noranda, l'aide pour la réalisation de travaux lourds occupe la première position (grand ménage, réparations intérieures ou extérieures, etc.). Suivent de très près la possibilité de réaliser des activités à proximité du domicile (activités sociales ou de loisir, etc.), la présence d'aide à domicile et de soins et de services professionnels liés à la santé dans la collectivité (services médicaux, soins infirmiers, pharmaciens, etc.).

Du côté de La Vallée-de-l'Or, les besoins exprimés se rapportent majoritairement à la possibilité de réaliser des activités à proximité du lieu de résidence, à la présence d'une offre de services d'accompagnement ou d'une aide pour des travaux lourds ou à domicile ainsi que la possibilité d'accéder à un programme de soutien financier.

Au Témiscamingue, peu de réponses ont été obtenues dans le cadre du sondage, mais la majorité d'entre elles convergent vers l'offre de services d'accompagnement ainsi que vers l'aide à domicile, aux menus travaux et aux travaux lourds. Ces éléments ont également été soulevés lors du colloque de juin 2015 sous le thème Vieillir au Témiscamingue.

## Motifs du maintien des personnes âgées chez elles selon le territoire

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témisca- mingue	La Vallée- de-l'Or
Programme de soutien financier	14	12	75	3	117
Possibilité de réaliser des activités à proximité	11	8	88	4	121
Offre de services de proximité	11	10	71	4	106
Offre de services d'accompagnement	16	16	71	6	119
Offre d'équipements spécifiques	8	11	69	4	98
Présence services assistance technique	10	14	69	3	103
Aide à domicile	15	15	87	6	117
Services aux proches aidants	9	13	63	5	89
Soins et services professionnels	9	11	86	5	102
Aide menus travaux	12	11	78	6	112
Aide travaux lourds	12	12	89	6	118
Pouvoir se transporter ou accéder à transport	11	13	61	4	100
Avoir la santé	17	13	99	4	148
Adaptation de logement	6	9	61	3	83

## Déménagement au cours des 24 derniers mois

Une des questions du sondage visait à savoir si les personnes avaient déménagé au cours des 24 mois précédant l'enquête. Une réponse positive a été fournie par 91 personnes au regard du groupe d'âge et du sexe. Sur un total de 426 répondantes et répondants, c'est donc une proportion de 21 % des personnes qui indiquent avoir déménagé au cours des deux dernières années alors qu'une part de 79 % ne l'a pas fait (335 individus). La moitié des personnes ayant déménagé a entre 75 et 84 ans et est de sexe féminin.

### Déménagement au cours des 24 mois selon le sexe et le groupe d'âge

	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Total
Femmes	8	19	40	7	74
Hommes	4	6	6	1	17
Total	12	25	46	8	91
%	13,2	27,5	50,5	8,8	100

Plusieurs options pouvaient être cochées quant aux motifs ayant mené à un déménagement. La volonté de ne plus réaliser certains travaux, comme le déneigement ou l'entretien de la pelouse, a recueilli 47 mentions, ce qui en fait le choix le plus populaire. Au deuxième rang se retrouvent ex aequo la présence de problèmes de santé et le désir d'accéder à des services de proximité (26 mentions chaque). Les autres motifs regroupent la présence d'incapacités physiques (22 mentions), le fait que le logement ou la résidence ne réponde plus aux besoins (20) ainsi que la perte du conjoint (19). La perte du permis de conduire et les difficultés associées au transport ne semblent pas faire partie des principaux éléments explicatifs, peu de réponses ayant été

enregistrées à ce propos. Également, un petit nombre de personnes ont indiqué avoir déménagé pour des raisons de sécurité.

### Les motifs associés au déménagement

	Nombre	%
Ne plus réaliser certains travaux	47	26,4
Problèmes de santé	26	14,6
Accéder à des services de proximité	26	14,6
Présence d'incapacité physique	22	12,4
Résidence/logement ne répond plus aux besoins	20	11,2
Perte du conjoint	19	10,7
Vouloir se rapprocher des siens	10	5,6
Perte du permis de conduire	4	2,3
Problème de transport	4	2,3
Motif de sécurité	4	2,3
Total	178	102

Note : la somme excède 100 % à cause des arrondissements.

Le tableau qui suit permet de constater que les motifs d'un déménagement demeurent similaires et se classent selon les mêmes priorités, peu importe le lieu de résidence des personnes ayant répondu à la question.

Motifs du déménagement	Problème de santé	Incapacité physique	Se rapprocher des siens	Ne plus réaliser certains travaux	Résidence logement ne répond plus besoins	Perte du conjoint	Perte du permis conduire	Problèmes de transport	Accès à des services de proximité
Abitibi	1	2	0	4	0	3	1	0	0
Abitibi-Ouest	1				1				
Rouyn-Noranda	15	11	8	25	12	8	1	1	19
La Vallée-de-l'Or	8	7	1	17	7	7	2	3	7
Total	25	20	9	46	20	18	4	4	26

N.B. Aucune réponse n'a été enregistrée pour le Témiscamingue,

## Déménagement prévus au cours des 24 prochains mois

Interrogées au sujet de leurs intentions, 98 personnes ont manifesté le désir de déménager au cours des 24 prochains mois suivant le sondage. Elles se sont prononcées sur leurs motifs. Ceux-ci sont, par ordre d'importance, le désir de ne plus réaliser certains travaux (18 %), le fait que la résidence ne correspond plus aux besoins (17 %) ainsi que la présence d'incapacités physiques (16 %) et de problèmes de santé (15 %). Parmi les autres motifs, on retrouve le désir d'accéder à des services de proximité, la présence de problèmes associés au transport, la volonté de se rapprocher des siens, la perte du conjoint ou de la conjointe ainsi que celle du permis de conduire. Par ailleurs, 6 mentions non offertes au niveau des options pouvant être choisies concernent les coûts élevés de l'habitation compte tenu des revenus disponibles.

### Motifs associés à un déménagement au cours des 24 prochains mois

	Nombre	%
Désir de ne plus réaliser certains travaux	18	18,4
Résidence ne répondant plus aux besoins	17	17,3
Incapacité physique	16	16,3
Problème de santé	15	15,3
Souhait d'accéder à des services de proximité	8	8,2
Problèmes de transport	7	7,1
Volonté de se rapprocher des siens	7	7,1
Perte du conjoint ou de la conjointe	5	5,1
Perte du permis conduire	5	5,1

Malgré ce qui précède et au regard des groupes d'âge, 85 % des répondantes et répondants mentionnent ne pas avoir l'intention de déménager au cours des 24 prochains mois. Cette ferme volonté vaut pour tous les groupes d'âge, bien que la proportion régresse au fur et à mesure que le groupe d'âge augmente.

### Déménagement envisagé au cours des 24 prochains mois selon le groupe d'âge

	55-64 ans		65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Oui	15	14,3	22	14,6	19	16,1	7	18,4	63	15,3
Non	90	85,7	129	85,4	99	83,9	31	81,6	349	84,7
Total	105	100	151	100	118	100	38	100	412	100

Selon le tableau qui suit, les personnes n'ayant pas l'intention de déménager au cours des 24 prochains mois détiennent majoritairement le statut de propriétaire.

### Intention de déménager selon le mode d'occupation

Nombre	Propriétaire	Locataire	Autre	Total
Compte déménager	29	32	1	62
Ne compte pas déménager	197	147	2	346
Total	226	179	3	408

## État de santé

Un des volets du questionnaire touchait l'évaluation de l'état de santé. Une majorité de personnes considère leur état de santé comme étant excellente ou très bonne (179). Vient en deuxième lieu la catégorie des personnes considérant leur santé comme étant bonne (154). Enfin, 79 personnes jugent leur santé comme étant passable ou mauvaise. Parmi les personnes dont la santé est jugée passable ou mauvaise, un peu plus de la moitié est âgée de 75 ans et plus, soit 42 personnes.

### État de santé selon le groupe d'âge et le sexe

Santé	Sexe	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Total
Excellente	Femmes	18	13	9	1	41
	Hommes	6	5	2		13
	Total	24	18	11	1	54
Très bonne	Femmes	24	37	19	4	84
	Hommes	11	22	6	2	41
	Total	35	59	25	6	125
Bonne	Femmes	24	27	41	17	109
	Hommes	11	21	10	3	45
	Total	35	48	51	20	154
Passable	Femmes	6	17	20	10	53
	Hommes	2	8	6	2	18
	Total	8	25	26	12	71
Mauvaise	Femmes	1	2	3		6
	Hommes	1		1		2
	Total	2	2	4		8
Total	Femmes	73	96	92	32	293
	Hommes	31	56	25	7	119
	Total	104	152	117	39	412

## Soutien des proches

La question du soutien des proches a été abordée sous l'angle de l'aide possible apportée par les amis ou la famille afin de pouvoir réaliser diverses activités (faire ses courses, entretenir sa résidence, se déplacer, etc.). Dans la région, le soutien des proches est une réalité pour 77 % des personnes répondantes. Peu importe le groupe d'âge et le sexe, l'aide souhaitée est toujours présente pour la majorité des personnes répondantes. Les proportions les plus fortes de personnes bénéficiant d'aide se retrouvent chez les personnes les plus âgées, culminant à 88 % chez les 85 ans et plus. Il faut souligner qu'au total, 93 personnes disent ne pas pouvoir compter sur de l'aide lorsqu'elles en ont besoin. Cela représente près d'une personne sur 4, ce qui somme toute important.

### Possibilité de pouvoir compter sur de l'aide selon le groupe d'âge et le sexe

	Aide potentielle	Femmes	Hommes	Total	%
55-64 ans	Oui	53	22	75	74,3
	Non	18	8	26	25,7
	Total	71	30	101	100
65-74 ans	Oui	69	38	107	72,8
	Non	22	18	40	27,2
	Total	91	56	147	100
75-84 ans	Oui	78	17	95	81,2
	Non	15	7	22	18,8
	Total	93	24	117	100
85 ans et plus	Oui	29	7	36	87,8
	Non	5		5	12,2
	Total	34	7	41	100
Total	Oui	229	84	313	77,1
	Non	60	33	93	22,9
	Total	289	117	406	100

L'aide demandée s'obtient pour 180 personnes la plupart du temps ou tout le temps (58 % des réponses); 129 autres ont de l'aide rarement ou à l'occasion (42 %).



## Niveau de l'aide reçue selon le groupe d'âge

	Niveau d'aide	Aide possible	
		Nombre	%
55-64 ans	Rarement	2	2,7
	Parfois	31	42,5
	La plupart du temps	28	38,4
	Tout le temps	12	16,4
	Total	73	100
65-74 ans	Rarement	17	16,2
	Parfois	24	22,9
	La plupart du temps	43	41,0
	Tout le temps	21	20,0
	Total	105	100
75-84 ans	Rarement	14	14,9
	Parfois	28	29,8
	La plupart du temps	34	36,2
	Tout le temps	18	19,1
	Total	94	100
85 ans et plus	Rarement	4	10,8
	Parfois	9	24,3
	La plupart du temps	13	35,1
	Tout le temps	11	29,7
	Total	37	100
Total	Rarement	37	12,0
	Parfois	92	29,8
	La plupart du temps	118	38,2
	Tout le temps	62	20,1
	Total	309	100

Chez les personnes ayant entre 55 et 74 ans, la possibilité de pouvoir compter sur de l'aide rejoint en majorité les individus dont le revenu familial en 2014 totalisait 30 000 \$ et plus (111 réponses). Par ailleurs, ce sont surtout les personnes de 75 ans et plus dont le revenu étaient en 2014 inférieur à 30 000 \$ qui déclarent en plus grand nombre pouvoir obtenir de l'aide de la part de leurs proches (86 personnes).

**Possibilité de pouvoir compter sur de l'aide selon le groupe d'âge et la tranche de revenu du ménage en 2014**

	<b>Aide possible</b>	<b>Moins de 15 000 \$</b>	<b>15 000 \$ à 29 999 \$</b>	<b>30 000 \$ à 44 999 \$</b>	<b>45 000 \$ et plus</b>	<b>Total</b>
55-64 ans	Oui	6	13	17	37	73
	Non	1	6	9	13	29
	Total	7	19	26	50	102
65-74 ans	Oui	8	34	25	32	99
	Non	4	14	17	7	42
	Total	12	48	42	39	141
75-84 ans	Oui	13	45	16	16	90
	Non	2	10	5		17
	Total	15	55	21	16	107
85 ans et plus	Oui	9	19	1	1	30
	Non		4	2		6
	Total	9	23	3	1	36
Total	Oui	36	111	59	86	292
	Non	7	34	33	20	94
	Total	43	145	92	106	386

## Activités sociales

Le tableau suivant révèle qu'une majorité des personnes exercent des activités sociales sur une base fréquente ou très fréquente. Elles sont 271 à le faire, ce qui équivaut à 68 % des répondantes et répondants. Cela demeure vrai, peu importe le groupe d'âge. Il faut mentionner qu'une trentaine de personnes ont indiqué n'exercer aucune activité sociale et qu'une centaine en ont rarement.

### Fréquence des activités sociales selon le groupe d'âge et le sexe

	Activités sociales	Femmes	Hommes	Total	%
55-64 ans	Aucune	5	1	6	6,1
	Rarement	22	14	36	36,7
	Fréquemment	31	11	42	42,9
	Très fréquemment	11	3	14	14,3
	Total	69	29	98	100
65-74 ans	Aucune	7	2	9	6,0
	Rarement	22	7	29	19,5
	Fréquemment	52	34	86	57,7
	Très fréquemment	11	14	25	16,8
	Total	92	57	149	100
75-84 ans	Aucune	9	1	10	8,8
	Rarement	22	4	26	23,0
	Fréquemment	46	12	58	51,3
	Très fréquemment	15	4	19	16,8
	Total	92	21	113	100
85 ans et plus	Aucune	3	1	4	10,0
	Rarement	7	2	9	22,5
	Fréquemment	19	4	23	57,5
	Très fréquemment	4		4	10,0
	Total	33	7	40	100
Total	Aucune	24	5	29	7,3
	Rarement	73	27	100	25,0
	Fréquemment	148	61	209	52,3
	Très fréquemment	41	21	62	15,5
	Total	286	114	400	100

Le tableau qui suit est construit en fonction du sexe, du groupe d'âge et de la limitation ou non par rapport aux activités sociales. On y constate que les personnes âgées sont majoritaires à considérer que leurs activités sociales ne sont aucunement limitées (264 personnes, soit 66 % des réponses). Par contre, 137 jugent être limitées, soit 34 % des répondantes et répondants. C'est parmi le groupe des 85 ans et plus qu'on retrace la part la plus importante de personnes jugeant leurs activités sociales limitées ainsi que la part la plus faible de personnes précisant ne pas être restreintes dans la pratique d'activités sociales.

## Activités sociales limitées ou non selon le groupe d'âge et le sexe

	Activités sociales	Femmes	Hommes	Total	%
55-64 ans	Limitées	27	11	38	38,8
	Non limitées	42	18	60	61,2
	Total	69	29	98	100
65-74 ans	Limitées	27	18	45	29,8
	Non limitées	67	39	106	70,2
	Total	94	57	151	100
75-84 ans	Limitées	35	3	38	33,9
	Non limitées	56	18	74	66,1
	Total	91	21	112	100,0
85 ans et plus	Limitées	11	5	16	40,0
	Non limitées	22	2	24	60,0
	Total	33	7	40	100
Total	Limitées	100	37	137	34,2
	Non limitées	187	77	264	65,8
	Total	287	114	401	100

Les personnes ayant indiqué que leurs activités sociales étaient limitées avaient la possibilité de préciser pourquoi c'était le cas. Parmi les 212 personnes ayant mis de l'avant des explications, 26 % ont donné des motifs liés aux revenus et 20 % ont référé à des incapacités physiques. La troisième raison la plus souvent rapportée concerne la diversité de l'offre (16 %). Suivent l'éloignement et les possibilités de déplacement (14 % chaque) ainsi que le peu d'intérêt pour pratiquer des activités sociales (11 %).

## Motifs pour lesquels les activités sociales sont jugées limitées

	Nombre	%
Finances	54	25,5
Incapacités physiques	42	19,8
Diversité de l'offre	34	16,0
Éloignement	29	13,7
Possibilités de déplacement	29	13,7
Peu d'intérêt	24	11,3
Total	212	100

Voyons finalement les limitations liées au revenu du ménage en 2014. Parmi les 133 personnes ayant affirmé être limitées dans leurs activités, la plupart (75) ont inscrit des revenus inférieurs à 30 000 \$. Quant aux gens ayant spécifié ne pas être limités dans la pratique de leurs activités sociales, ils sont majoritaires à profiter de revenus supérieurs à 30 000 \$ (140 personnes).

## Activités sociales limitées ou non selon la tranche de revenu du ménage, 2014

	Moins de 15 000 \$	Entre 15 000 \$ et 29 999 \$	Entre 30 000 \$ et 44 999 \$	45 000 \$ et plus	Total
Oui	25	50	26	32	133
Non	19	91	67	73	250
Total	44	141	93	105	383

# Annexe 1 Liste des présences

Liste des présences lors des rencontres

## Table locale de Rouyn-Noranda

Rencontre du 26 novembre 2015

Diane Dallaire	Ville de Rouyn-Noranda
Dominique Morin	Ville et village en santé
Julie Dugré	CISSSAT (CLSC)
Monique Rousson	FADOQ
Claire Villemure	Les intrépides à domicile
Guillaume Parent	Société Alzheimer Rouyn-Noranda-Témiscamingue
Nathalie Chevrier	Association Les voisins (Neighbours)
Michel Cliche	Ruralité
Jacqueline Lesage	Centre de prévention du suicide
Aline Gaumond	Regroupement proches aidants
Julianne Pilon	AQDR-RN
Léandre Lahaie	La Bastide
Anne-Marie Trépanier	Centre de bénévolat
Paul Hébert	CAFEE Les Transformeurs

Les commentaires compilés dans le présent document comprennent également ceux émis par la trentaine de résidentes et résidents du Bleu Horizon ayant été rencontrés en janvier 2016.

## Table locale de Senneterre et autres organismes

Rencontre du 7 décembre 2015

Micheline Durand	CDC Universeau
André Lévesque	Îlot d'or
Allan Bailey	Société d'histoire et Table des aînés
Kevyn St-Jacques	CISSSAT (CLSC)
Michelle Michaud	Maison de la famille
Isabelle Rioux	Centre de prévention du suicide de Senneterre
Liliane Charity	Club de l'âge d'or
Jacline Rouleau	Municipalité de Senneterre paroisse
Marie-Jeanne Meilleur	AREQ
Tracy Mark	Centre d'amitié autochtone de Senneterre
Diane Péloquin	CISSSAT

Les commentaires compilés dans le présent document comprennent également ceux émis par les 16 résidentes et résidents habitant à la Résidence Desjardins de Senneterre.

## Table locale d'Amos et autres organismes

Rencontre du 9 décembre 2015

Mylène Plante	CDC d'Amos
Rose-Anne Mercier	Groupe d'entraide aux aînés
Claire Caron	Table des aînés
Anita Larochelle	Table des aînés
Micheline Godbout	Ville d'Amos
Diane Lamarche	Table des aînés
Cécile Champagne	Table des aînés
Aldée Langlois	Municipalité de Preissac
France Daoust	Municipalité de Preissac
Sébastien D'Astous	Ville d'Amos
Sophie Thibeault	CISSSAT (CLSC)
Jacques Dussault	Municipalité de Berry
Aline Desrochers	Popote roulante
Marguerite Desjardins	Popote roulante
Émilie Thomas	HLM de Landrienne

Les commentaires compilés dans le présent document comprennent également ceux des 12 résidentes et résidents habitant les Jardins du patrimoine d'Amos, de même que ceux qui ont été recueillis auprès de professionnels du CLSC Les Eskers (25 personnes, programme Soutien aux proches aidants).

## Table locale de La Sarre et autres organismes

Rencontre du 16 décembre 2015

Denise Lessard-Morin	Comité des usagers
Ghislaine Vézina	Résidence Dame-Marie
Louise Boily	Résidence Dame-Marie
Alain Mayrand	Résidence Dame-Marie
Jean-Guy Boulet	Municipalité de La Reine
Francine Boulet	FADOO
Françoise Mongrain-Boulet	Regroupement proches aidants
Francine Lehouillier	Domaine de l'Hirondelle
Nicole Pouliot	Table des aînés
Carmen Lacroix	Table des aînés
Carole Castonguay	Pavillon de l'Oasis
Carmelle Bernier	Retraitée de l'enseignement
Donald Reneault	CISSSAT (CLSC)
Mariette Davidson	Table des aînés
Cécile Hélie	Municipalité d'Authier-Nord
Lyne Vachon	Regroupement proches aidants et résidence de type familial

## Table locale de Val-d'Or et autres organismes

Rencontre du 17 décembre 2015

Lise Benoît	Alliance des générations
Ghislaine Bergeron	AQRP
Alice Castonguay	AREQ
Lorraine Vincent	Albatros
Jacqueline Perreault	Alliance des générations
Francine Hervieux	CISSSAT (CLSC)
Monique Arsenault	Réseau Libre savoir
Sara-Ève Duchesneau	Résidence Le Boréal
Jeannine St-Germain	Association des aidants naturels
Marielle Brassard	Mouvement La porte ouverte
Josée Bisson	OMH, ville de Val-d'Or
Hélène Blais	Centre de prévention du suicide
Georgette Grenier	AQDR
Suzanne Couture	Table des aînés
Yolande Larabé	AQDR
Marguerite Larochelle	AQDR
Yvette Roussy	AQDR
Yolette Lévy	Table des aînés

Les commentaires comprennent également ceux des 25 résidentes et résidents habitant les Jardins du patrimoine de Val-d'Or.

## Table locale de Malartic et autres organismes

Rencontre du 13 janvier 2016

Paquerette Morissette	HLM
Claudette Paquette	HLM
Rita Deschamps	HLM
Marcelle Poitras-Baril	HLM
Carole Allain	CISSSAT (CLSC)
Lise Sigouin	CISSSAT (CLSC)
Sandy Authier	CISSSAT (CLSC)
Serginene Coulombe	CISSSAT (CLSC)
Guy Morrissette	Table des aînés
Jean Turgeon	Table des aînés
Ann Zimmermann	Table des aînés
Odile Morrissette	Cercle des fermières
Réjean Hamel	Table des aînés
Yves Lecomte	Club de l'âge d'or
Pauline Verville-Hébert	Club de l'âge d'or
Gaétane Paradis-Palin	Club de l'âge d'or
Julie Charlebois	Transport adapté
Mireille Carrier	Centre de jour



# Annexe 2 Sondage

## Sondage relatif aux personnes âgées et à l'habitation, automne 2015

Afin de s'adapter aux réalités liées au vieillissement de la population, de permettre aux personnes âgées de la région d'avoir un milieu de vie décent et de favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible, la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue vous invite à remplir le présent sondage. Ce dernier nous permettra de connaître vos réalités et vos besoins au regard de l'habitation. Remplir ce questionnaire devrait prendre seulement quelques minutes. Les renseignements obtenus demeureront confidentiels et ne serviront qu'à la présente démarche.

Seules les personnes ayant 55 ans et plus sont invitées à remplir ce sondage. Il ne peut être complété que par une seule personne par ménage (personnes vivant dans un même logement). Merci de nous remettre vos réponses d'ici le 15 janvier 2016 à Mme Lili Germain par la poste (212, Avenue du Lac, local 3, Rouyn-Noranda, Québec, J9X 4N7) ou par courriel ([tableainesat@gmail.com](mailto:tableainesat@gmail.com)). Téléphone : 819 762-1865.

### 1. Votre groupe d'âge

<input type="checkbox"/>	50-64 ans
<input type="checkbox"/>	65-74 ans
<input type="checkbox"/>	75-84 ans
<input type="checkbox"/>	85 ans et plus

### 2. Votre sexe

<input type="checkbox"/>	Homme
<input type="checkbox"/>	Femme

### 3. Actuellement, comment vivez-vous dans votre logement?

<input type="checkbox"/>	Vit seul(e)
<input type="checkbox"/>	Vit seulement avec le conjoint ou la conjointe
<input type="checkbox"/>	Vit seulement en famille (avec le conjoint ou la conjointe et/ou avec un ou des enfants et/ou avec un ou des parents)
<input type="checkbox"/>	Vit avec d'autres personnes (sœur, frère, ami, etc.). Spécifiez :

4. **Présentement, quelle est votre activité principale? Vous pouvez cocher plus d'une réponse.**

<input type="checkbox"/>	a) Travailler à un emploi ou à son propre compte
<input type="checkbox"/>	b) En recherche d'emploi
<input type="checkbox"/>	c) Tenir maison
<input type="checkbox"/>	d) S'occuper des membres de sa famille, y compris de jeunes enfants
<input type="checkbox"/>	e) Être à la retraite
<input type="checkbox"/>	f) Faire du bénévolat
<input type="checkbox"/>	g) Être atteint d'une maladie de longue durée ou d'une incapacité
<input type="checkbox"/>	h) Autre, précisez :

5. **Votre municipalité de résidence, spécifiez le quartier s'il y a lieu (ex. : Cloutier)**

--

6. **Avez-vous déménagé au cours des 24 derniers mois?**

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non (passez à la question 7)

**Si oui, pour quel motif (cochez toutes les raisons pertinentes) :**

<input type="checkbox"/>	a) Problème de santé
<input type="checkbox"/>	b) Présence d'incapacité physique
<input type="checkbox"/>	c) Désir de se rapprocher des siens
<input type="checkbox"/>	d) Désir de ne plus réaliser certains travaux (dénivellement, entretien de la pelouse)
<input type="checkbox"/>	e) Résidence/logement ne répondant plus aux besoins
<input type="checkbox"/>	f) Perte du conjoint ou de la conjointe
<input type="checkbox"/>	g) Perte du permis de conduire
<input type="checkbox"/>	h) Problèmes de transport
<input type="checkbox"/>	i) Désir d'accéder à des services de proximité
<input type="checkbox"/>	j) Autres, précisez :

7. **Précisez le mode d'occupation du lieu où vous demeurez présentement.**

<input type="checkbox"/>	Vous êtes propriétaire
<input type="checkbox"/>	Vous êtes locataire
<input type="checkbox"/>	Vous occupez gratuitement votre logement (aucun membre du ménage n'est propriétaire et on ne vous charge aucun loyer)

**8. Dans quel genre d'habitation demeurez-vous?**

<input type="checkbox"/>	Une maison unifamiliale
<input type="checkbox"/>	Un appartement dans un immeuble de moins de 5 étages
<input type="checkbox"/>	Un appartement dans un immeuble de 5 étages ou plus
<input type="checkbox"/>	Une maison de chambres ou une pension
<input type="checkbox"/>	Une habitation à loyer modique (HLM)
<input type="checkbox"/>	Une maison mobile
<input type="checkbox"/>	Autre, précisez :

**9. Selon vous, quels sont les éléments pouvant permettre aux personnes âgées de demeurer le plus longtemps possible chez elles? Choisir toutes les réponses appropriées.**

<input type="checkbox"/>	a) Accès à un programme de soutien financier pour les personnes ayant un revenu restreint
<input type="checkbox"/>	b) Possibilité de réaliser des activités (sociales, de loisir, etc.) à proximité du domicile
<input type="checkbox"/>	c) Offre de services de proximité répondant aux besoins (services financiers, épicerie, etc.)
<input type="checkbox"/>	d) Offre de services d'accompagnement pour des déplacements ou des rendez-vous
<input type="checkbox"/>	e) Installation d'équipements spécifiques aux besoins (rehausseur de cuvette, main courante, douche téléphone, etc.)
<input type="checkbox"/>	f) Présence de services d'assistance technique à domicile (fournitures médicales, équipements et aide au maintien à domicile)
<input type="checkbox"/>	g) Présence d'aide à domicile (hygiène personnelle, aide domestique ou pour préparer les repas, popote roulante, etc.)
<input type="checkbox"/>	h) Présence de services aux proches aidants (répit, dépannage, gardiennage)
<input type="checkbox"/>	i) Présence de soins et de services professionnels liés à la santé dans la collectivité (services médicaux, soins infirmiers, pharmacien, etc.)
<input type="checkbox"/>	j) Aide pour de menus travaux (tonte de la pelouse, déneigement, etc.)
<input type="checkbox"/>	k) Aide pour des travaux lourds (grand ménage, réparations intérieures ou extérieures, etc.)
<input type="checkbox"/>	l) Possibilité de se transporter ou d'accéder à des services de transport
<input type="checkbox"/>	m) Avoir une santé permettant de continuer à vivre chez soi
<input type="checkbox"/>	n) Pouvoir procéder à des adaptations au logement
<input type="checkbox"/>	o) Autres, précisez :

**10. L'habitation où vous demeurez présentement nécessite-t-elle des réparations?**

<input type="checkbox"/>	Non, seulement un entretien régulier (peinture, nettoyage du système de chauffage, etc.)
<input type="checkbox"/>	Oui, des réparations mineures (carreaux de plancher manquants, bardeaux arrachés, marches, rampes, revêtement extérieur défectueux, etc.)
<input type="checkbox"/>	Oui, des réparations majeures (plomberie ou installation électrique défectueuse, réparation à la charpente des murs ou plafonds, etc.)

**11. Au cours des 24 prochains mois, envisagez-vous de déménager dans un autre type d'habitation ?**

<input type="checkbox"/>	Oui, spécifiez quel type (maison privée, logement, résidence pour personnes âgées, logement social, etc.) :
<input type="checkbox"/>	Non (passez à la question 12)

**Pour les personnes qui envisagent de déménager au cours des 24 prochains mois, précisez votre motif ou vos motifs (vous pouvez avoir plus d'une raison) :**

<input type="checkbox"/>	a) Problème de santé
<input type="checkbox"/>	b) Présence d'incapacité physique
<input type="checkbox"/>	c) Désir de se rapprocher des siens
<input type="checkbox"/>	d) Désir de ne plus réaliser certains travaux (déneigement, entretien de la pelouse, etc.)
<input type="checkbox"/>	e) Résidence/logement ne répondant plus aux besoins
<input type="checkbox"/>	f) Perte du conjoint ou de la conjointe
<input type="checkbox"/>	g) Perte du permis de conduire
<input type="checkbox"/>	h) Problèmes de transport
<input type="checkbox"/>	i) Désir d'accéder à des services de proximité
<input type="checkbox"/>	j) Autres, précisez :

**12. En général, diriez-vous que votre santé est (cochez une seule réponse) :**

<input type="checkbox"/>	Excellente
<input type="checkbox"/>	Très bonne
<input type="checkbox"/>	Bonne
<input type="checkbox"/>	Passable
<input type="checkbox"/>	Mauvaise
<input type="checkbox"/>	Ne sait pas

**13. En cas de besoin, pouvez-vous compter sur l'aide des amis ou de la famille pour faire vos courses, pour l'entretien de votre résidence, pour vos déplacements, etc.?**

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non (passez à la question 14)

**Si oui, dans quelle mesure pouvez-vous compter sur ces personnes pour vous venir en aide lorsque nécessaire?**

<input type="checkbox"/>	Rarement
<input type="checkbox"/>	Parfois
<input type="checkbox"/>	La plupart du temps
<input type="checkbox"/>	Tout le temps

**14. Quelle est la fréquence de vos activités sociales (sorties, loisirs, etc.)?**

<input type="checkbox"/>	Je n'ai pas d'activités sociales
<input type="checkbox"/>	J'ai rarement des activités sociales
<input type="checkbox"/>	J'ai des activités sociales fréquentes
<input type="checkbox"/>	J'ai des activités sociales très fréquentes

**15. Jugez-vous que vos activités sociales sont limitées?**

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non (passez à la question 16)

**Si vous jugez que vos activités sociales sont limitées, pour quelles raisons le sont-elles? Vous pouvez cocher plus d'une réponse.**

<input type="checkbox"/>	a) Les moyens financiers
<input type="checkbox"/>	b) La diversité de l'offre pour les activités
<input type="checkbox"/>	c) Le peu d'intérêt pour les activités
<input type="checkbox"/>	d) L'éloignement géographique
<input type="checkbox"/>	e) Les incapacités physiques
<input type="checkbox"/>	f) Les possibilités de déplacement
<input type="checkbox"/>	g) Autre, précisez :

**16. La tranche de revenu annuel du ménage (ensemble des personnes qui vivent dans un même logement) en 2014**

<input type="checkbox"/>	Moins de 15 000 \$ par an
<input type="checkbox"/>	Entre 15 000 \$ et 29 999 \$ par an
<input type="checkbox"/>	Entre 30 000 \$ et 44 999 \$ par an
<input type="checkbox"/>	45 000 \$ et plus par an

## Annexe 3 Tableaux divers

### Répartition des réponses selon le territoire et le groupe d'âge

	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Total
Abitibi	6	6	10	5	27
Abitibi-Ouest	10	5	4	3	22
Rouyn-Noranda	49	44	46	7	146
Témiscamingue	3	3	1		7
La Vallée-de-l'Or	32	87	54	27	200
Total	100	145	115	42	402

### Mode de vie selon le territoire

	Mode de vie	Nombre	%
Abitibi	Vit seul	14	51,9
	Vit en couple	12	44,4
	Autres modes	1	3,7
	Total	27	100,0
Abitibi-Ouest	Vit seul	9	40,9
	Vit en couple	13	59,1
	Total	22	100,0
Rouyn-Noranda	Vit seul	63	43,2
	Vit en couple	73	50,0
	Autres modes	10	6,8
	Total	146	100,0
Témiscamingue	Vit seul	3	42,9
	Vit en couple	4	57,1
	Total	7	100,0
La Vallée-de-l'Or	Vit seul	116	57,4
	Vit en couple	74	36,6
	Autres modes	12	5,9
	Total	202	100

## Mode de vie selon le territoire et le groupe d'âge

	Mode de vie	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Total
Abitibi	Vit seul	1	2	6	5	14
	Vit en couple	4	4	4		12
	Autres modes	1				1
	Total	6	6	10	5	27
Abitibi-Ouest	Vit seul	1	2	3	3	9
	Vit en couple	9	3	1		13
	Total	10	5	4	3	22
Rouyn-Noranda	Vit seul	12	15	31	5	63
	Vit en couple	32	25	15	1	73
	Autres modes	6	3		1	10
	Total	50	43	46	7	146
Témiscamingue	Vit seul	1	1	1		3
	Vit en couple	2	2			4
	Total	3	3	1		7
La Vallée-de-l'Or	Vit seul	9	42	42	23	116
	Vit en couple	20	41	11	2	74
	Autres modes	3	4	3	2	12
	Total	32	87	56	27	202
Total		101	144	117	42	404

## Répartition des activités principales selon le territoire de résidence

	Emploi ou travail autonome	Tenir maison	Prendre soin de sa famille	Être à la retraite	Faire du bénévolat	Maladie longue durée
Abitibi	7	3	3	17	10	2
Abitibi-Ouest	4	5	3	18	6	3
Rouyn-Noranda	20	37	16	119	51	16
Témiscamingue	2	5	1	3	5	0
La Vallée-de-l'Or	19	69	13	170	79	22
Total	52	119	36	327	151	43

## Mode d'occupation selon le territoire et le groupe d'âge

	Groupe d'âge	Propriétaire	Locataire	Total
Abitibi	55-64 ans	5	1	6
	65-74 ans	3	3	6
	75-84 ans		10	10
	85 ans et plus	1	4	5
	Total	9	18	27
Abitibi-Ouest	55-64 ans	9	1	10
	65-74 ans	3	2	5
	75-84 ans	2	2	4
	85 ans et plus		3	3
	Total	14	8	22
Rouyn-Noranda	55-64 ans	40	10	50
	65-74 ans	29	14	43
	75-84 ans	9	37	46
	85 ans et plus		6	6
	Total	78	67	145
Témiscamingue	55-64 ans	3		3
	65-74 ans	3		3
	75-84 ans	1		1
	Total	7		7
La Vallée-de-l'Or	55-64 ans	24	8	32
	65-74 ans	59	25	84
	75-84 ans	19	36	55
	85 ans et plus	5	20	25
	Total	107	89	196
Total		215	182	397

## Besoin de réparation de l'habitation selon le territoire de résidence

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Total
Entretien régulier	26	19	109	6	149	309
Réparations mineures			24	1	27	52
Réparations majeures		2	7		11	20
Total	26	21	140	7	187	381

## Intention de déménager selon le territoire de résidence

	Oui	Non	Total
Abitibi	5	22	27
Abitibi-Ouest	5	14	19
Rouyn-Noranda	26	116	142
Témiscamingue	1	6	7
La Vallée-de-l'or	25	173	198
Total	62	331	393



## Possibilité de pouvoir compter sur de l'aide selon le territoire et le groupe d'âge

	<b>Groupe d'âge</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Total</b>
Abitibi	55-64 ans	5	1	6
	65-74 ans	5		5
	75-84 ans	9	1	10
	85 ans et plus	3	2	5
	Total	22	4	26
Abitibi-Ouest	55-64 ans	8	2	10
	65-74 ans	4	1	5
	75-84 ans	3	1	4
	85 ans et plus	3		3
	Total	18	4	22
Rouyn-Noranda	55-64 ans	33	13	46
	65-74 ans	32	9	41
	75-84 ans	36	7	43
	85 ans et plus	5	1	6
	Total	106	30	136
Témiscamingue	55-64 ans	3		3
	65-74 ans	1	1	2
	75-84 ans	1		1
	Total	5	1	6
La Vallée-de-l'Or	55-64 ans	23	7	30
	65-74 ans	59	27	86
	75-84 ans	42	13	55
	85 ans et plus	26	2	28
	Total	150	49	199
<b>Total</b>		<b>301</b>	<b>88</b>	<b>389</b>

## Niveau de l'aide selon le territoire et le groupe d'âge

	Niveau d'aide	55-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Total
Abitibi	Rarement	1	1	3	1	6
	Parfois	3	1	2		6
	La plupart du temps	1	3	4	1	9
	Tout le temps				1	1
	Total	5	5	9	3	22
Abitibi-Ouest	Rarement		2			2
	Parfois	1	1			2
	La plupart du temps	6			2	8
	Tout le temps	1	1	3	1	6
	Total	8	4	3	3	18
Rouyn-Noranda	Rarement	1	4	7		12
	Parfois	15	10	13	2	40
	La plupart du temps	12	15	10	1	38
	Tout le temps	5	5	5	2	17
	Total	33	34	35	5	107
Témiscamingue	Parfois	1		1		2
	Tout le temps	1	1			2
	Total	2	1	1		4
La Vallée-de-l'Or	Rarement	1	10	5	3	19
	Parfois	8	13	10	7	38
	La plupart du temps	9	23	18	9	59
	Tout le temps	4	13	8	7	32
	Total	22	59	41	26	148
Total		70	103	89	37	299

## Motifs pour lesquels les activités sociales sont jugées limitées selon le territoire

	Moyens financiers	Diversité de l'offre	Peu d'intérêt	Éloignement	Incapacités physiques	Possibilités de se déplacer
Abitibi	3	0	1	1	4	1
Abitibi-Ouest	3	1	2	2	2	3
Rouyn-Noranda	20	11	9	12	14	9
Témiscamingue	1	1	1	1	0	0
La Vallée-de-l'Or	25	20	10	12	22	15
Total	52	33	23	28	42	28